

Cher – Eure et Loir – Indre
Indre et Loire – Loir et Cher – Loiret

Compte Rendu de la réunion du Comité Régional Mardi 23 septembre 2025 à Olivet (45)

Réunion du mardi 23 Mai 2025 à Olivet (45)

A la Maison des Sports et des Associations

12 rue de la Bergeresse

45100 Olivet

Début de réunion 9h00

Séance enregistrée

☐ **Accueil du Président du CD 45**

M. Pascal DE LA TORRE président du CD 45 nous a accueilli avec café et souhaite une bonne réunion constructive à tous.

☐ **Approbation du PV (14.02.2025)**

Adopter à l'unanimité.

☐ **Résultat comptable à ce jour** (G. GRENAT et D. CHAUVIN)

☐ **Subvention :**

Nous avons fait des demandes de subvention tardive, pour la journée Féminine, un jeune et un adulte, formation ect., A ce jour nous n'avons pas de retour sur l'acceptation de nos dossiers.

☐ **Informatique et logiciel comptable**

Nous allons acquérir un portable devenu obsolète et changer le logiciel, afin de travailler avec 2 postes en cas d'absence pour ne pas bloquer la trésorerie.

☐ **Loi du 1er juillet (sur interdiction de fumer) C'est un texte d'État (décret publié au journal officiel).**

À partir du moment où il y a des sportifs interdiction de fumer à moins de dix mètres. Applicable même sur des sites temporaires.

1. La signalétique doit être mise en place par les mairies sur terrains communaux. En absence de panneaux la loi ne s'applique pas
2. On vous confie un site sportif, c'est vous l'organisateur, c'est vous le responsable à partir du moment où la mairie vous confie un site vous êtes responsable de l'occupation de ce site et du respect de la loi.
3. Vous avez un devoir d'information.

☐ **Retour sur Pétanque Tours.**

Une organisation a eu lieu à Orléans (45) une autre à Chartres (28)

1. Nous avons eu une centaine d'élèves sur ces deux manifestations nous leur avons fait découvrir la pétanque avec des ateliers de point et de tir.
2. Franchement, c'est à faire et avons eu de très bon retour

☐ **Commission Technique Régional (CTR).**

Cette année en jeune, aucun CDC le seul département qui était prêt à le faire était le 45, un peu dommage

1. A l'origine le 41 et le 45 ont toujours faire les CDC jeunes, mais donc cette année rien. Sachant que nous avions notre place au CNC.
2. Ceci peut s'expliquer pour certain Département où il y a beaucoup moins de jeunes, ou un manque d'implication des Ecole de Pétanque et des Educateurs (CD 41). Je trouve ça inadmissible. Nous mettons la faute sur les responsables CTD, les éducateurs et les clubs qui ne jouent pas le jeu.

3. Une proposition est soumise par le fait d'associer deux départements.

Proposition d'associations : le CD 28 avec le CD 45, le CD37 avec

le CD 41 et le CD18 avec le CD 36 Proposition validée par les membres du Comité Régional.

☐ **Date des Championnat Départemental Triplette Jeunes :**

1. Le Championnat Départemental jeunes aura lieu le dimanche 22 mars 2026

☐ **Récompense sur les Championnats Régionaux Jeunes**

1. Pour le Tir de précision quatre coupes seront données à l'Assemblée Générale de la région pour les jeunes juniors finalistes demi-finalistes qui n'ont pas eu. M'excuser pour cet oubli. (R. Gaillard)

☐ **CRE et Liste Trophée des pépites**

1. Suite à l'absence de notre CTRF, nous avons réussi à faire les deux regroupements, ainsi qu'un national. Malheureusement toutes les autres sorties n'ont pas pu se faire.
2. Cette année le Trophée des Pépites à changer sa date d'organisation, elle sera le dernier week-end d'octobre 25 et 26. Suite à ce changement nous avons des jeunes absent ainsi que 3 éducateurs. Les éducateurs ont proposé chacun une liste avec le motif de nos choix pour certain, quelques divergences sur nos choix et c'est bien normal. Une liste a été proposé aux membres du Comité Régional où là aussi il y a eu débat, mais nous validés la liste. 4 éducateurs accompagneront les jeunes au Trophée de Pépites.

☐ **M. Hugo LEBAUPIN**

1. Hugo va beaucoup mieux, pour l'avoir eu au téléphone, tout est redevenu normal maintenant il faut attendre le feu vert du médecin pour qu'il puisse reprendre soit à temps complet ou à mi-temps (mi-temps thérapeutique).

☐ **Mise à jour cahier des charges Championnat Régionaux.**

1. Tous les championnats seront à 32. Nous nous apercevons que certains comités jouent le jeu, c'est-à-dire imposent à leurs licenciés d'aller faire la région, d'autres pourvoient à des remplacements d'autres n'envoient personne. Donc à un moment, c'est plus un championnat à 32. Nous n'avons pas le droit d'imposer puisque la fédération ne l'a encore pas fait pour le moment. Mais c'est quand même une lacune de la fédération.
2. Rappel à tous les délégués qu'il faut obligatoirement faire un compte-rendu après chaque délégation Championnats, Régionaux et Nationaux, CRC...etc, sous les 48h à envoyer à Régis Gaillard ainsi qu'à Patrick Petit pour le CRC.
3. Chaque délégué sur les championnats régionaux doit donner obligatoirement la liste des absents sur le championnat.
4. Obligation de transmettre les résultats à tous les présidents de CD ainsi qu'aux élus régionaux.

5. Passer le championnat régional Triplette JP à 16. 3 équipes par CD + Champion et finaliste 2025 + 2 Organisateur (seulement 4 CD le font). Samedi poules. Dimanche 1/4 1/2 finale, Idem pour la doublette JP. 2 par CD + champion + vice-champion + 2 organisateurs

Validé par les membres du Comité Régional, et si 5 comités une répartition sera refaite pour garder un championnat à 16 équipes

- ☐ **Concours régionaux** : Voir Tableau en annexe. Tous les CD devront donner le nom du délégué (régional ou départemental) pour notre réunion de décembre.

Chaque délégué doit demander la feuille de dotation et la transmettre avec le rapport à Régis Gaillard

- ☐ **Délégués aux France non élus régionaux.**

1. Une équipe régionale avec un délégué non-élu en tenue régionale. Cette personne n'avait aucun droit de portée la tenue régionale puisque aucun élu du 28 au comité régional.

2. Pourquoi ?

Réponse : il y avait quatre tenues dans le carton, nous avons cru qu'une était pour le délégué.

Seuls les élus régionaux peuvent porter cette tenue et cas de délégation d'une équipe régionale par un membre du CD tenue du CD pour le délégué.

3. Il sera fourni 2 polos pour les joueurs qualifiés au CDF. Le second sera remis en cas de qualification pour le lendemain. Si pas de qualification le CD devra rendre le polo. En absence de retour de celui-ci, facturation sur l'exercice de septembre avec majoration de 20% pour les frais.

- ☐ **Etude sera réalisée suite à demande de P. DESSAY relative aux indemnités CRC CNC**

- ☐ **Dates des journées féminines et jeunes**

1. Mis sur le calendrier 2026, voir annexe. Journée féminine le 20 septembre 2026 organisée par le CD 36

- ☐ **Dates des formations** :

1. Document envoyer à tous les Présidents de Comité
2. Formation des commissions de discipline (présence éventuelle de Xavier Grande).
3. Rôle de délégué : c'est là qu'intervient justement cette formation parce que le rôle du délégué est bien défini. Nous l'avons redéfini, vous ne l'avez pas encore. Quelle est la fonction du délégué président Jury ?

☐ **Réservation chambre pour championnat de France Triplette Jeunes.**

Suite au mail envoyé au CD18, CD28 et CD41 concernant les réservations des chambres pour les jeunes au Championnat de France, les trois comités ont répondu.

Réponse : Le CD 28 et CD 41 ont accepté la proposition, par contre le CD18 est resté sur sa position et vont gérer eux-mêmes les chambres.

Conformément à ce que l'on a dit, nous ne réserverons pas les chambres pour les jeunes.

☐ **Point sur les CRC** : Pas de soucis majeurs concernant le jeu jusqu'à ce jour, reste 2 journées

Quelques de points de changement du règlement interne CRC pour 2026
Les joueurs ou joueuses qui joueront sans être inscrit dans la base de données seront sanctionnés par une défaite 13 à zéro sur chaque rencontre disputée.

L'équipe qui ne sera pas munie de 3 cercles ainsi qu'une équipe sans badges seront pénalisées d'une amende de 50€ par rencontre.

Les feuilles de match devront être obligatoirement remplies informatiquement avant les rencontres.

Modification du règlement intérieur du Comité régional pour 2026

Le calendrier CRC et championnats 2026 a été présenté par la commission sportive

Voir calendrier en annexe

☐ **Point sur délégation faite ou a effectué.**

o Seul le concours régional Villebarou il n'y n'avait pas de délégué, ceci du a un manque de compréhension entre le Comité Régional et Comité Départemental du CD 41.

o Pour information, s'il n'y a pas de délégué du Comité Régional sur une organisation, c'est au comité départemental de mettre un délégué.

o Pour la fin de saison nous avons un délégué sur chaque organisation.

☐ **Examen final pour les arbitres régionaux.**

M. Florian Gauchard (41) a passé son examen pratique à Ouzouer sur Loire le 9 juin.

Il a été reçu, bravo à lui Il avait réussi à l'écrit avec une note de 15,64.

M. Henri Béranger (28) qui a eu 15,94 à l'écrit a passé sa pratique à Châteauroux le 29 mai et a été recalé. Il est repassé le 14 septembre à Romorantin et a été reçu, bravo à lui.

☐ **Commission de discipline** copie à la région sur affaire en cours

☐ **Questions diverses** :

CD 37 :

Maintenant que le comité régional est équipé d'un véhicule, pourquoi le comité régional ne prendrait pas en charge les représentants de la région au championnat de France ? que ce soit en transport, restauration, couchage et délégation ?

Réponse : Le comité Régional reverse une indemnité au TAT Doublette et Triplette

CD 45 : Serait-il possible de réserver les chambres jusqu'au samedi pour les CDF JP

Réponse : NON ? La qualification pour le 3ème jour reste trop rare

De Mr MERIGAUD

Suite au stage de Bassens avec le collectif que Lenny a effectué au mois de mars 2025,

Hugo nous avait confirmé que Lenny refera le prochain stage avec le collectif : Est-ce que c'est toujours d'actualité

Réponse : A partir du moment où c'est la fédération, les documents seront envoyés par la fédération. Pour l'instant le président de Région n'en a pas été informé par copie.

CD 18

Un champion départemental ou régional 2024, a-t-il le droit de faire des concours en 2025 avec la tenue de champion ?

Réponse : Oui

Nous protégeons les nationaux de la région centre, peut-on le faire pour les régionaux ? Au moins les concours limitrophes (Argent / Coulon, BY/Salbris ...)

Réponse : il est souhaitable que chaque président de CD respecte le calendrier régional.

A-t-on des nouvelles de la fédé sur les licences dématérialisées :

Réponse : A ce jour nous n'avons toujours pas d'information

L'examen « gestionnaires de table » sera-t-il obligatoire pour les concours Départementaux.

Réponse : A ce jour ce n'est pas d'actualité. La formation sera dans un premier temps Nécessaire pour les championnats

. Laisser au temps aux choses de se mettre en place.

Fin de réunion 18h00

Prochaine réunion le samedi 06 Décembre 2025 à 9h00

Le Président

M. Didier CHAUVIN

Le Président
M. Didier CHAUVIN



Le secrétaire de séance

M. MESMIN Jean-Marc

Le Secrétaire
M. Jean-Marc MESMIN

